

Lundi, 24 Novembre 1879.

SOMMAIRE.

M. LÉVELLIER ET M. CAUCHON. LES PURS. ALEX ETATS-UNIS. ECHOS DU JOUR. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FÉDÉRATION.—Le Gouffier: Raoul de Navery.

M. LÉVELLIER ET M. CAUCHON.

Par quel procédé de logique, nous crie la presse libérale, pouvez-vous blâmer M. Letellier d'avoir refusé de suivre l'avis de ses ministres, et dénoncer en même temps M. Cauchon coupable, à vos yeux, de n'avoir pas résisté à ses avis? Nous avions prévu cette question qui, disons-le de suite, n'est guère embarrassante. Il n'y a pas d'analogie réelle dans les deux cas et, par suite, la comparaison devient impossible.

M. De Boucherville n'avait rien soumis à M. Letellier qui fut incompatible avec la constitution: il était resté dans la limite de ses droits et le lieutenant-gouverneur ne devait pas alors opposer sa volonté à celle de son cabinet sur des questions d'intérêt ou d'ordre public.

En devenant partisan, en congédiant ses ministres appuyés par les deux tiers de la législature, sous le seul prétexte de connaître mieux qu'eux les aspirations ou les besoins du peuple—dont il ne relevait pas, M. Letellier appelait la censure. Il la méritait et elle lui fut appliquée avec justice.

En est-il de même pour M. Cauchon? Non, les termes manquent pour établir un parallèle. En effet, il ne s'agit pas ici de problèmes qui souffrent le libre-examen, la libre interprétation et qui puissent être résolus, par la discussion, dans un sens ou dans l'autre, à l'aide de précédents commodes. C'est la constitution elle-même qui prescrit, qui parle, qui trace, en un mot, aux gouvernements le cercle où pourra s'exercer leur activité, et qu'il leur est interdit de franchir.

Pour être bien compris, nous citons l'article 23 de l'acte de Manitoba: "L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature: mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire."

Il peut être permis de différer d'opinion sur les points que n'a pas réglés la lettre de la constitution: mais ce privilège cesse d'exister dès que l'on invoque la charte écrite dont l'autorité, personne ne le contestera, est seule souveraine. Or, M. Norquay ne pouvait ignorer que l'usage de la langue française était garanti à nos nationaux de la manière la plus positive, et M. Cauchon qui le savait aussi ne devait évidemment pas permettre à son cabinet de violer la constitution écrite dont il est le gardien.

Comprend-on, maintenant, que nous puissions rester conséquents en blâmant tout à tour M. Letellier et M. Cauchon, le premier, pour avoir violé lui-même la constitution et conspiré contre ses ministres jouissant de la confiance du peuple, et le second, pour avoir eu la faiblesse de laisser ses ministres violer eux aussi la constitution—non cette constitution qui se compose d'usages, de coutumes et de précédents, mais, encore une fois, la constitution écrite. Si nous insistons sur ce dernier mot, c'est qu'il résume à lui seul tout le débat et que la presse libérale ne semble en saisir ni la valeur ni la portée.

De fait, M. Cauchon, désavouant le bill qui supprime certaines impressions françaises n'aurait pas substitué, à l'exemple de M. Letellier, l'arbitraire de ses caprices à la politique absolument constitutionnelle de ses ministres. Ce n'est pas lui personnellement qui aurait prononcé, mais l'acte de Manitoba par la voie du lieutenant-gouverneur, qui est l'interprète officiel de la lettre. M. Cauchon n'avait qu'à dire à M. Norquay: "Ouvrez le livre qui contient les actes de l'union des provinces et vous y trouverez, page 40, à l'article 23, qu'une autorité supérieure à la vôtre et à la mienne, prohibe toute législation de cette espèce. Vous n'avez donc pas le droit de m'avisier ainsi, et j'ai le devoir, moi, de rejeter vos conseils et de faire respecter la constitution, lorsqu'elle s'exprime aussi clairement."

Au lieu d'intervenir, le lieutenant-gouverneur a laissé faire. Son rôle a été passif et celui de M. Letellier actif. L'un et l'autre sont donc con-

dammables, M. Cauchon à un degré moindre, cependant. Nous croyons avoir répondu assez clairement à ceux qui triomphaient déjà avec une simple interpellation. Rien de plus facile à poser d'ordinaire qu'un point d'interrogation. Mais ce n'est pas avec cela que l'on tranche le plus souvent les difficultés. Les esprits faibles ou superficiels préfèrent, nous le savons, ce genre d'exercice au raisonnement sérieux qui exige de l'étude et de la réflexion.

LES PURS.

On lit dans la Gazette de Sorel: L'élection de M. Chapleau par acclamation est une grande faute, surtout après avoir annoncé qu'il aurait une opposition formidable, faisant pressager une défaite presque certaine.

Cela montre que le parti réformiste, dans le district de Montréal, est désorganisé. Il n'y a pas de direction, paraît-il, mais il en faut une. Mieux vaut constater publiquement que dissimuler cette vérité. Décidément, c'est comme nous le disions l'autre jour, Montréal n'est plus le Paris du Bas-Canada.

Il est nécessaire de convaincre l'opinion publique que la politique n'est pas une affaire d'argent, de commerce, mais d'intérêt public. Si notre population n'est pas démoralisée, si elle n'est pas venue au crépuscule politique, elle sortira de ce marasme de cette torpeur, elle mettra un rempart entre elle et les lacs de corruption qui menacent de la submerger, de l'engloutir.

Notre confrère admet que le parti libéral est désorganisé, démoralisé et qu'il ne peut engager de lutte dans un comté à moins d'avoir quatre à cinq mille piastres à sa disposition. N'est-ce pas la meilleure preuve que l'opinion publique lui est hostile et que l'argent est le seul levier démocratisateur qui peut lui donner quelque chance de succès dans les élections? Nous savions déjà tout cela; mais il faut bon de voir cet aveu tombé de la plume de ce confrère libéral, ci-devant conservateur, en attendant qu'il soit avéré que chose.

AUX ETATS-UNIS.

Dans un discours qu'il a récemment prononcé à Détroit, (Michigan), M. le président Hayes s'est plu à célébrer la reprise définitive des affaires, la fin de cette malheureuse crise financière qui, depuis 1873, pesait si lourdement sur tout le pays. Il a fait remarquer avec raison que les preuves de cette reprise étaient décisives. Ainsi, les recettes de toutes les lignes de chemins de fer, depuis le commencement de l'année, sont en augmentation notable sur les recettes des années précédentes. La ligne de Pennsylvanie, celle de Philadelphie-Reading, celle de Baltimore, Ohio, celle de l'Érie, sont dans ce cas. En outre on estime que depuis le premier janvier 1879, plus de 1,000 milles de voies ferrées nouvelles ont été construits. Les usines métallurgiques sont en ce moment obligées de refuser des commandes, et ce qu'on n'avait pas vu depuis bien longtemps, il a fallu demander aux usines américaines des fournitures de rails, aux quelles auparavant les usines américaines suffisaient seules très amplement. La production du fer et de l'acier, qui s'était si notablement réduite depuis 1874, va bientôt dépasser les plus hauts chiffres précédemment atteints et arriver à 4 millions de tonnes.

Les filatures, les fabriques, ont repris partout leur travail accoutumé et reçoivent des commandes de plus en plus étendues pour l'étranger, surtout pour l'Europe. Les mines accroissent partout leur production, l'immigration tend à revenir à son cours habituel, et le prix des vivres, du logement, du vêtement a partout diminué. Ce dernier fait est capital. Enfin, le chiffre de la récolte du blé a été au-delà de toutes les prévisions, et le rapport que le bureau fédéral agricole vient de publier à Washington, constate que cette récolte l'emporte sur celle de 1878, la plus forte que l'Union ait jusqu'alors enregistrée. Il en est de même pour la récolte du coton, qui a dépassé 5 millions de balles.

"Nous regrettons, dit l'Union, l'apathie chez le peuple. Maintenant, le ministère est presque au complet, il n'y a plus que M. Flynn à élire. Nous le laisserons gouverner....." Le mot de la fin est charmant. Vraiment l'Union est trop aimable de nous permettre comme ça de gouverner, à la barbe de M. Mercier. Pour n'être pas en reste de politesse avec un confrère aussi libéral, nous lui promettons de n'abuser ni du privilège, ni de la permission.

Une expérience qui, croyons nous, est la première du genre: Un monsieur de cette ville qui est maintenant en convalescence d'une longue maladie, s'est fait conduire, hier, au bureau de la compagnie du télégraphe "Dominion" et a demandé si, au moyen du téléphone, il ne pourrait pas entendre le service de l'église méthodiste de la rue Metcalfe. Sur réponse affirmative, un petit appareil téléphonique a été placé à la droite du pasteur et relié au bureau de téléphone où l'invalide a parfaitement entendu l'office, le sermon et le chant. Détail précieux: le téléphone adoucit le chant du cœur et lui donne un charme tout particulier.

ECHOS DU JOUR.

L'Éclairer est anéanti; il n'a pu écrire que dix lignes pour annoncer sa déconquête et déclarer en même temps, que les élections seraient immédiatement contestées.

M. Forbes met actuellement la dernière main à un portrait de l'honorable M. Langevin. Ce portrait sera présenté à l'honorable ministre des travaux publics par plusieurs de nos concitoyens qui ont su apprécier ses éminents services.

Les démarches de M. Lawlor pour faire souscrire les fonds nécessaires à l'établissement de la grande fabrique de machines à coudre que la nouvelle compagnie se propose de fonder à Hochelaga, ont été couronnées d'un succès qui fait bien augurer de la réussite de cette entreprise.

La Tribune de Toronto dénonce le Herald de cette ville pour ses outrages à la religion et au premier pasteur du diocèse. Déjà le Post avait fêté, comme elles le méritaient, les attaques de ce prétendu organe catholique, publiquement répudié et par ses corrépondants et par ses nationaux les plus influents.

Il n'y a que la presse libérale française qui refuse de reconnaître en l'honorable M. Langevin, un politicien remarquable. M. Blake, parlant à Bowmanville après son élection, s'exprima ainsi sur le compte du ministre des travaux publics: "C'est un homme distingué et j'espère le la voir, avant longtemps, comme sir Hector Langevin."

Une feuille hebdomadaire douée d'un prodigieux esprit d'entreprise, c'est l'Observer, de Pembroke. Son propriétaire ne recule devant rien pour donner du ton à la rédaction et se fait expédier "par ses correspondants réguliers" des lettres de Londres, Paris, Washington. Le Mail et le Globe sont donc distancés. Nous apprenons avec plaisir que le Pilot de Sorel, enhardi par un tel exemple, se propose d'en faire autant. L'émulation est la garantie du progrès.

De l'Événement:

L'opinion de la province, nous croyons l'avoir dans le résultat des deux élections du 13, et des trois autres du 20. Elle est à la conciliation, à la paix. Elle ne veut plus de luttes désastreuses, de divisions stériles; elle arrive, lentement c'est vrai, mais sûrement au sens pratique des choses. Six cents voix de majorité à Lévis, six cents voix à Sherbrooke, trois cents voix dans Bromé; laissons de côté les fractions. Ajoutons à cela unanimité dans Terrebonne et Laval. La branche d'olivier de Saint-Jean, qui avait bien modestement approuvé de prime abord, à fleur, nonobstant les mauvaises saisons, et paré des fruits. Bientôt elle deviendra un arbre à la verdure luxuriante qui prètera son ombrage à tous les hommes de bonne volonté, et, de ses soulèvements ardemment, à tous les canadiens-français.

La retraite prêchée par le R. P. Hunt, O. M. I., s'est terminée, hier soir, à la Basilique. L'assistance était nombreuse. Toute la retraite a été bien suivie. Intente de dire combien chacun a goûté la prédication du R. P. Hunt. Hier, il a vivement impressionné l'auditoire lorsqu'il a protesté contre les outrages faits à l'Église et ses pasteurs et recommandé aux fidèles de prier pour les personnes qui les attaquent publiquement. Les récents écrits d'un journaliste de cette ville donnaient à cette recommandation une actualité que tout l'auditoire a saisie.

Le Franco-Canadien attribue nos victoires à la corruption et il ne parle que de barils de fleur et de whiskey. "Nous nous résignons, dit-il, mais nous ne désespérons pas. Tout ou tard, le peuple comprendra mieux ses intérêts. Le droit et la justice auront leur tour. Comme les dépenses relativement aux majorités sont encore contradictoires, nous remettons à plus tard la publication de ces majorités."

Ne trouvez-vous pas délicieux le prétexte dont se sert le confrère pour cacher à ses lecteurs la défaite ignominieuse de ses amis?

La formation subite de la glace cause un peu d'embarras à plusieurs expéditeurs d'Ottawa. M. l'échevin McRae a quinze ou vingt barges arrêtées dans le canal Chambly. Le vapeur Welshman, appartenant au capitaine Little, et portant une cargaison générale est arrêté à Sainte-Anne.

Le vapeur Gatinneau est pris dans les glaces, sur le lac Champlain, et plusieurs barges appartenant à MM. Perley et Pattee, sont rendues près de Montréal et ne peuvent plus avancer. Quelques jours de temps un peu doux remédieraient à tout cela.

Voici une expérience qui, croyons nous, est la première du genre: Un monsieur de cette ville qui est maintenant en convalescence d'une longue maladie, s'est fait conduire, hier, au

bureau de la compagnie du télégraphe "Dominion" et a demandé si, au moyen du téléphone, il ne pourrait pas entendre le service de l'église méthodiste de la rue Metcalfe. Sur réponse affirmative, un petit appareil téléphonique a été placé à la droite du pasteur et relié au bureau de téléphone où l'invalide a parfaitement entendu l'office, le sermon et le chant. Détail précieux: le téléphone adoucit le chant du cœur et lui donne un charme tout particulier.

Le gouvernement anglais vient de faire arrêter trois des principaux meneurs de l'agitation agraire en Irlande. En apprenant cette nouvelle, les ministres irlandais de Pottsville, (Pennsylvanie), ont tenu un "meeting" d'indignation. L'association féminine a, parait-il, plusieurs loges dans ce district-nuit. Le "meeting" a été des plus orageux, mais il n'y a été adopté qu'une résolution aussi simple qu'énergique: Les félicités vont immédiatement envahir le Canada. Qu'on se le dise. Le beau de l'affaire c'est que les chefs des loges ont demandé des souscriptions pour organiser la compagnie et qu'ils ont trouvé de beaux souscripteurs.

Du Constitutionnel: Dans un de nos derniers numéros, nous avons écrit un article, dans lequel nous avançons que le but principal de chaque ministère en arrivant au pouvoir, était presque toujours de destituer les officiers du service civil nommés par l'administration précédente.

Le Canada, dans sa feuille du 17, reproduit une partie de notre article en l'accompagnant de commentaires. Le Canada, nous accusé de ne pas avoir dit dans notre article que les employés publics qui avaient été destitués sous l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient considérées comme nulles et que ceux qui ont été chassés de leurs emplois sans cause ni raison soient replacés dans leurs premières fonctions. Ce que nous avons écrit au sujet de l'administration Joly, sans cause ni raison, devaient être réintégrés. Et voici ce qu'il dit à ce sujet: "N'en déplaise à notre confrère c'est ce que nous voulions. Ce que nous désirons c'est que toutes les nominations faites injustement par l'administration précédente soient

49 et 51 RUE RIDEAU

Kearns & Ryan

GRANDE VENTE

DU STOCK DE
Chenet, Tassé et Cie.
Flanelles vaillant 60 cts., réduites à 40 cts.
" de fantaisie de 50 cts., " 35 "
Draps bonne qualité (double largeur), \$1.50
Nages et lainages à moitié prix.
**N'OUBLIEZ PAS CHEZ
KEARNS & RYAN.**
Ottawa, 19 nov. 1879.

Service Télégraphique.

ETATS-UNIS.

Washington, 22.—Le général Sherman a exprimé la crainte que les difficultés avec les Utes ne prennent des proportions considérables.

Le rapport du secrétaire au département de la guerre vient d'être publié. Il contient plusieurs recommandations relatives à la réorganisation de l'armée.

New-York, 24.—Le général Grant doit prochainement partir pour les Antilles et le Mexique.

Arthur Sullivan, l'auteur maintenant célèbre de l'opéra *Pinafore*, est actuellement ici et dirige les représentations d'un oratorio de sa composition, intitulé: "L'enfant prodigue."

Un savant propose l'emploi d'un appareil électrique pour l'exécution des criminels.

EUROPE.

Mort de la comtesse de Montijo—Affaires d'Espagne—Attitude de la Russie—Incendie à Alger—Logement agraire en Irlande.

Madrid, 24.—La comtesse de Montijo est morte samedi, avant l'arrivée de sa fille, l'impératrice Eugénie.

Une rupture est imminente, aux Cortes, entre le premier ministre et les conservateurs.

Paris, 24.—L'ex-impératrice Eugénie était ici hier, en route pour Madrid. Le gouvernement français lui avait donné l'autorisation de passer sur le territoire français.

On dit que le comte de Vauljeff, successeur de Gorshakoff, est déterminé à faire tous ses efforts pour maintenir la paix.

Le théâtre Perle à Alger, est de venu la proie des flammes, samedi. Quatre personnes ont péri dans l'incendie.

Dublin, 24.—On a lu, hier, dans les églises, une lettre pastorale de l'archevêque catholique, dénonçant les chefs de l'agitation agraire. Daly, Davitt et Killen, trois des principaux meneurs ont été arrêtés.

CANADA.

Tempête—Élection de Gaspe—Documents libéraux—Vols.

Halifax, 24.—Forte tempête samedi; une goélette a péri corps et biens.

Saint-Jean, N. B., 24.—Pendant toute la journée d'hier, il est tombé une forte pluie, accompagnée de vent.

Québec, 24.—On ne connaît pas encore d'adversaire à l'honorable M. Flynn, dans le comté de Gaspé; on parle cependant d'un M. Veil.

Le rapport du commissaire des terres de la Couronne vient de paraître. Il n'est que de douze mois en retard.

Belleville, 24.—Samedi, pendant la nuit, des voleurs ont pénétré dans le bureau de poste. Mais ils n'ont pu rien enlever.

Montréal, 24.—Un nommé Lemieux a été arrêté hier pour avoir volé \$450 valant de billets du chemin de fer du sud-est.

La Banque Nationale réclame \$6,300 de la compagnie de garantie, pour couvrir les défalcactions de W. Lespérance, ex-payeur de la banque.

ÇA ET LÀ.

—On rapporte que l'abbé Verbit, qui a été une couple d'années chapelain de l'église Sainte-Pétronille de Beaujeu, s'est noyé accidentellement en traversant une petite rivière aux Etats Unis.

—Un vieillard nommé Goulet, mendiant, a été trouvé mort, dans la maison de Guillaume Gagné, à Montréal. Il demeurait chez ce dernier depuis quelque temps. Il n'a pas été cru nécessaire de tenir une enquête sur le corps de cet infortuné. On attribue cette mort à son âge avancé.

—Une compagnie, formée au capital de \$150,000, pour la fabrication du sucre de betterave, demandera à être incorporée, lors de la prochaine réunion du Parlement. Le siège de cette compagnie sera à Coaticook.

—Les journaux de Glasgow annoncent que deux grandes courses sur l'océan-vert se font dans ce mois-ci, entre les vaisseaux en fer de la ligne Allan dont les noms suivent: le *Saint Patrick* et le *Glenfuar* pour Boston; et le *Glenbarvie* et le *Sutherland* pour New York, portant chacun une cargaison de fer en barres et de vieilles lisses.

Le résultat est attendu avec le plus grand intérêt, parce que les vaisseaux ont à peu près les mêmes avantages sous tous les rapports.

—Le nombre de paquebots océaniques qui ont visité le port de Québec depuis l'ouverture de la navigation a été de 628. Le nombre d'acquittés est de 637. La différence qui existe entre ces deux chiffres est due à ce qu'un certain nombre de nouveaux navires

ont été enregistrés et à ce que aussi des navires qui venaient des lacs se sont fait acquitter ici avant de partir pour la mer.

Depuis l'ouverture de la navigation, 113 navires ont pris licence à la douane pour faire le commerce de cabotage dans la province; 3,140 goélettes et bateaux à vapeur des marchés sont arrivés des ports du golfe et des parages environnants.

—Vers dix heures, vendredi soir, les amis de l'honorable M. E. T. Paquet allèrent reconduire M. Comillard à Saint-Joseph; en s'en revenant, plusieurs citoyens respectables et même des personnes étrangères qui n'ont eu rien à faire avec la dernière lutte ont été maltraités par des personnes armées de bâtons au nombre desquelles, nous assure-t-on, se trouvait un messager de la chambre locale. Au moins une dizaine de citoyens honnêtes et respectables ont été massacrés. Les coupables sont connus de leurs victimes et de la police. Nous sommes informé que leurs noms sont donnés à la police et que des procédures doivent être prises contre eux.

COURRIER DE HULL.

Nos boulangers fournissent le produit de leur industrie aux familles à \$1.60 (3 pains de 4 livres, et les marchands épiciers le détaillent à 12 cents par pain, soit \$1.56 pour 13 pains. Combien ces derniers le paient-ils donc à la douzaine? C'est un fort mauvais procédé de la part des boulangers et qui ne peut avoir que des suites désastreuses pour leur commerce. Les familles aiment autant bénéficier elles-mêmes des avantages que peuvent offrir les boulangers que les commerçants qui vendent le pain à un prix moins élevé et qui doivent encore réaliser quelque profit.

Il est question d'inviter la concurrence du dehors afin de faire cesser ce monopole sur cet article de première nécessité.

Le prix du pain devrait être ici, comme dans d'autres villes, soumis à une législation sage et équitable.

—Le bateau traversier, le *Spray*, a pris ses quartiers d'hiver, la force de la glace sur la rivière ne lui permettant plus de faire le service entre Ottawa et Hull.

A TRAVERS OTTAWA.

—La cour de division s'ouvre au jour d'hui.

—M. Dazé, un des facteurs de la poste de cette ville, est mort hier, après une longue maladie.

—Nous regrettons d'apprendre que Son Honneur le juge Lyon souffre d'une forte attaque d'érysipèle.

M. Mousseau, M. P., et Buntin, M. P., sont en ville, ainsi que l'honorable M. Morris.

—Les cautions de Cartier, l'horloger distillateur en fuite, ont eu à payer le montant garanti.

—Le marché était très considérable, samedi, et les produits se vendaient bien.

—Les hommes de police ont reçu leur coiffure d'hiver.—Signe des temps.

—M. Joseph Tassé, M. P., parlera, ce soir, à Montréal, au concert donné par la société des commis-marchands. Il sera de retour demain.

—Samedi, M. le Dr Robillard a fait, avec le plus grand succès, l'opération de la cataracte, à un malade de l'hôpital général.

—Huit personnes en ont appelé à Son Honneur le juge du comté des récentes décisions de la cour de révision.

—Toutes les scieries de la Chaudière et de New-Edingburg ont dû cesser leurs opérations, à cause du froid.

—Le département des douanes fait exercer une surveillance active sur les envois américains dans lesquels les marchandises sont portées adossées de leur valeur.

—Une nommée Keays a été arrêtée, samedi, à la demande d'une personne de Montréal, à laquelle elle aurait volé plusieurs effets d'habillement.

—Le prix du beurre s'est élevé jusqu'à 25 cents la livre. Cela est dû aux fortes consignations de cet article qui sont expédiées, chaque jour, aux Etats-Unis. Il est bon, peut-être, que chacun songe à faire sa provision.

—Samedi, M. Shields, entrepreneur, a engagé 50 hommes pour travailler sur la section B du chemin de fer du Pacifique. Il en demandait 150.

—Un nommé Georges Young, employé à bord du vapeur *Janel*, s'est noyé, mardi dernier, pendant le trajet du vapeur entre Portage du Fort et Arnprior. Il était dans un bac remorqué par le vapeur et, sans que personne s'en soit aperçu, Young a disparu, ainsi que le bac.

—On nous prie de dire que c'est M. Laurin, chef de cuisine de l'hôtel Russell, qui prépare le menu du banquet offert aux ministres. A ce propos, nous dirons que tous les préparatifs de cette fête marchent activement.

—La glace est formée sur le canal et les écoliers ont commencé à y patiner. Mais elle est encore bien mince et c'est le cas de le répéter.

—Cinquante hommes sont actuellement employés à la mine Forsyth où l'on va creuser un puits partant du sommet de la colline.

—Le bal de la société Saint André qui aura lieu le premier décembre, promet d'être une brillante affaire. Nous avons déjà annoncé que Son Excellence le gouverneur-général y assistera.

—Un pauvre fou, nommé Napoléon Lefebvre, interné à Kingston sur la demande des autorités d'Ottawa, s'est échappé dernièrement du pénitencier et est revenu ici. La police était avertie du fait et le détective Groulx l'a arrêté, samedi soir, à l'hôtel Russell. Il n'a offert aucune résistance et, rendu à la station, il a longuement entretenu les agents de police de l'immense fortune qu'il se figure posséder et les a informés de son intention de spéculer sur le bois dont le commerce s'améliore Samedi, après-midi, il voulait acheter toutes les barges qui sont sur le canal. Il est très inoffensif. On va le renvoyer à l'asile.

—On nous dit beaucoup de bien de la soirée musicale et dramatique qui aura lieu, mercredi prochain, au profit de la société de couture, organisée par plusieurs dames de cette ville et qui a déjà produit tant de bien. Sa Grande-Mère Duhamel, présidente et le programme est, nous dit-on, fort attrayant. Le prix d'entrée n'est que de 25 centimes. La soirée devait avoir lieu aujourd'hui; mais les billets vendus pour ce soir sont acceptés à la porte mercredi. On ne saurait trop encourager une aussi bonne œuvre, tout en passant une soirée agréable.

PETITE GAZETTE.

—Les messieurs qui ont besoin d'habillements confectionnés économiquement de l'argent en s'adressant au nouvel établissement, No. 95, rue Rideau. Cette maison s'est attaché un tailleur de première classe.

D. CHISHOLM, Prop.

—Ceux qui désirent savourer une tasse d'excellent café, doivent essayer le mélange délicieux de James Buchanan, 71 rue Rideau.

Ottawa, 4 novembre 1879. Im

VENTE LIQUIDATION

Fonds de nouveautés

O'DOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS

Ont l'honneur d'annoncer qu'un de leurs associés se retire des affaires, ils sont dans l'obligation de vendre toutes leurs

MARCHANDISES D'ETAPE et de COUT

qu'une vente complète est commencée depuis

SAMEDI, LE 8 COURANT.

Cette vente étant impérative, les prix seront réduits de manière à ce qu'elle se fasse aussi rapidement que possible. Le "Stock" est bien assorti en marchandises importées et automes. La vente dure depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 hrs. du soir.

O'DOHERTY ET Cie.

110 Rue Sparks

(Vis-à-vis l'épicerie de Bates)

Le 17 novembre 1879.

AVIS.

Les membres de l'Union Saint-Joseph sont priés de se réunir à l'église de la paroisse, le mardi, à 8 hrs. a. m., pour assister aux funérailles d'Edouard Dazé, qui est membre.

Par ordre, ALEXIS FOISY, Président.

Ottawa, 24 nov. 1879.

"Le Bien Public"

Poète double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10

36 ".....12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poésies ne peuvent être achetées aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

Jos. SENECALE

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

journaux à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECALE,

No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68.

UN CAPITAL CONSIDERABLE ET UN BON CREDIT

Nous mettons bien au-dessus de tous ceux qui essaient aujourd'hui de faire le commerce en Canada, sans l'un ou l'autre de ces éléments.

Le CAPITAL et le CREDIT nous permettent d'acheter nos marchandises en grandes quantités et directement des fabricants, et quand l'acompte est assez considérable, d'un profiter en payant comptant, comme nous avons fait dans bien des cas, les années précédentes, en sorte que nous pouvons dire que l'on trouvera nos prix aussi bas que ceux des PLUS GRANDES MAISONS du Canada, et que nous sommes en mesure de nous défendre à ce qui précède; mais elle est due aussi aux faits suivants:

Grand choix et pleine valeur. Conditions libérales et soins constants. Enfin, connaissance parfaite du commerce de nouveautés en gros.

RUSSELL, FORBES & Cie.

ON DEMANDE une bonne d'enfants âgée d'environ quinze ans. On donnera la préférence à une jeune fille parlant le français. S'adresser à

Mme ESMONDE, 378, rue Saint Paul, Côte de Sabie.

PELLETIERES!

Grand assortiment DE PELLETIERES de toute espèce et à

Tres-bas prix

H. L. COTE,

126 Rue RIDEAU 128

Près de la rue NICHOLAS.

Pelletteries teintes, réparées et faites à ordre sous le plus court délai.

Ottawa, 19 novembre 1879.—22 j. Jan

ETABLISSEMENT EN 1866.

HARRIS & CAMPBELL

FABRICANTS DE MEUBLES ET TAPISSIERS.

MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE

Desirent faire rappeler à leurs amis et au public en général qu'ils ont des facilités incomparables pour

Fournir et Monter toutes Residences privées, Bâtisses Publiques et Bureaux.

Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires

Ayant par une longue expérience acquis une réputation de première classe (établis à Ottawa depuis 1866), nous sommes la seule compagnie en cette ville connaissant au porteur les affaires mentionnées plus haut, dans toutes leurs branches. Ayant un grand nombre d'ouvriers de première classe nous pouvons entreprendre toutes commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse.

Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin

158 RUE SPARK

anquel nous devons ajouter considérablement dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Pâtes.

Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Corniches etc., nous coupons et plaçons les Tapis, plaçons et ajustons les Prolats, Matting, etc., et en faisons une spécialité.

Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix.

Manufacture, 266 rue Sussex, magasin, 158 rue Sparks.

Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

BANQUET CONSERVATEUR.

Les messieurs qui désireraient avoir des billets pour le banquet du 27 du courant peuvent s'en procurer des membres du comité, chez MM. Durio et fils, rue Sparks, ou à l'hôtel Russell.

Les demandes de billets seront reçues jusqu'au 25 du courant.

ARCHIBALD STEWART, Secrétaire honoraire.

Ottawa, 22 Novembre 1879.

VENTE POUR HYPOTHEQUE.

En vertu de pouvoirs de vente contenus dans un certain acte hypothécaire exécuté par Marc-Aurèle Lafontaine, Lafontaine, son épouse, en faveur du soussigné, David Morin, il sera offert en vente au bureau de Georges O'Keefe, No. 298, rue Cumberland, en la cité d'Ottawa, Jeudi, le dix-huitième jour de décembre prochain, l'immeuble suivant, savoir: le lot lettre "B", sur la côte Est de la rue McGill, en la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton et province d'Ontario, tel qu'indiqué sur un plan de la subdivision du lot de villa numéro quatre, sur le côté sud de la rue Park, et du lot de villa numéro quatre sur le côté nord de la rue Ottawa, en la dite cité d'Ottawa, lequel dit plan, fait après mesurément des dits lots, par William Ryan Thistle, écuyer, arpenteur provincial, porte la date du premier jour de mai 1868, et est enregistré dans le bureau d'enregistrement pour la dite cité d'Ottawa. Les conditions de vente seront expliquées au moment de la vente.

DAVID MORIN, Im.

Ottawa, 20 Nov. 1879.

VENTE POUR HYPOTHEQUE.

En vertu de pouvoirs de vente contenus dans deux certains actes hypothécaires exécutés par Joseph Maillet et Marie Maillet, son épouse, en faveur du soussigné, David Morin, il sera offert en vente, JEUDI, le DIX HUITIEME jour de décembre prochain, 1879, au bureau de GEORGES O'KEEFE, No. 298, rue Cumberland, en la cité d'Ottawa, l'immeuble suivant, savoir: Le Lot Lettre "Y" sur le côté Est de la rue McGill, en la ville d'Ottawa, dans le comté de Carleton et province d'Ontario, tel qu'indiqué sur un plan de la subdivision du lot de villa numéro quatre, sur le côté sud de la rue Park, et du lot de villa numéro quatre sur le côté nord de la rue Ottawa, en la dite cité d'Ottawa, lequel dit plan, fait après mesurément des dits lots par William Ryan Thistle, écuyer, arpenteur provincial, porte la date du premier jour de mai 1868, et est enregistré dans le bureau d'enregistrement pour la dite cité d'Ottawa. Les conditions de vente seront expliquées au moment de la vente.

DAVID MORIN, Im.

Ottawa, 20 novembre 1879.

GRAND ETALAGE DE FLANAGAN!

Etottes à Robes de toutes les nuances et qualités.

Assortiment complet de soies, Choix assorti de pompadours.

Satins carreautes et unis. Wincoys, de 5 à 18 centims.

Draps, choix complet. Velours de soie et de coton, excellents marchandises.

Fils de toutes variétés. Choix innombrable de gants de chevreau (kid), de 2 à 8 boutons

NOTE—La seule maison de la ville qui offre un assortiment complet des fameux CORSETS CROMPTON.

Chaque département est complet et les prix sont le plus bas possible, comme à l'ordinaire.

Flannagan,

137 RUE SPARKS.

Ottawa, 10 octobre 1879.—29 j.—3 s. Jan.

Vêtements à la dernière mode.

Le Grand Etablissement de Tailleur, connu sous le nom de BROADWAY, No. 133 rue Sparks, est le plus beau, le plus élégant et le seul magasin tailleur de première classe tenu par un Canadien-Français. Il mérite à tous égards d'être encouragé par ceux qui ne veulent porter que des vêtements à la dernière mode et fabriqués avec les meilleures étoffes.

M. P. C. AUCLAIR, le propriétaire, vient d'acheter un Stock considérable d'étoffes les plus nouvelles, Anglaises, Ecosaises et Canadiennes, convenables pour l'automne et l'hiver.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 30 juillet 1879 133 Rue Sparks.

Le Magasin de Nouveautés "Lorne"

Grande Exposition de la Puissance—Premier prix décerné à D. Chisholm.

Le plus beau choix de marchandises de mode du pays; pour une toilette réellement fashionable les dames devraient visiter ce dépôt des dernières nouveautés.

D. CHISHOLM.

529 RUE SUSSEX.

Importations directes.

EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET SEL DE LIVERPOOL, EN VENTE CHEZ

BASKERVILLE ET FRERES,

97, RUE RIDEAU, et 89, RUE DUKE, CHAUDIERE, OTTAWA.

Les prix sont des plus réduits.

MANUFACTURE DE GANTS

DE LA Cite d'Ottawa.

MILITAIRES—GANTS faits à ordre. Gants et Mitaines de chambré (Kid), Gants et Mitaines en peau de veau, Gants et Mitaines en peau de chevreau, Gants et Mitaines de toute espèce, de première classe et à bon marché.

Le coupe et le matériel sont garantis.

Lewis and Blackford,

Enseigne du Gant, 66 rue Rideau, Jan.

Ottawa, 3 septembre 1878

EN VENTE LES Canadiens de l'Ouest

PAR JOSEPH TASSÉ.

2e EDITION.

Deux volumes in-8 de 400 pages chacun.

Edition ordinaire.....\$2.00

Edition illustrée de 21 portraits.....\$3.00

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHIES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Beaume, Joseph Rolette, Jacques Porrier, Salomon Juneau—fondateur de Milwaukee, Julien Dubuque—fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph Rainville, Jean-Marie Ducharme, Louis Provencal, J. an-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perran t.

SECOND VOLUME.

BIOGRAPHIES: Vital Guérin—fondateur de la cité de Paul, Minnesota, Joseph Rolette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Maillet, Joseph Robidou—fondateur de Saint-Joseph, Missouri, Louis-Vital Baugy, J. B. Roy Jacques Fournier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas, Jean-Baptiste Baubien—l'un des fondateurs de Chicago, Prudent Beauregard, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrun, Joseph LaRoche, Pierre Falcon, Louis Rié.

EDITION ILLUSTRÉE.

MARCHE D'OTTAWA.

Lundi, 24.
Viande—Mouton par livre, 6c. à 7c.; Lard, par 100 livres, \$6.00 à \$6.50; Bœuf, par 100 livres pesant, \$3.50 à \$5.00; veau de 4 à 5c. la livre.
VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 40c. à 45c.; poulets, par couple, 25c. à 30c.; dindons, la pièce, 50c. à 90c.; oies, 40 à 45c.; canards, par couple, 40c. à 45c.
Laiterie—Beurre en tincte, par livre, 17c. à 18c.; beurre frais, par livre, 20c. à 22c.; fromage, par livre, 12c. à 14c.; œufs, par douzaine, 18c. à 20c.
LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c. à 60c.; navets, par baril, \$4 à \$4.50; carottes, par baril, \$4.50 à \$5.00; panais, par minot, 45c.; oignons, par minot, 50c.
GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 40 à 45c.; avoine, par minot, 30c. à 32c.; maïs, par minot 45c. à 50c.; pois, par minot, 60c. à 65c.; fèves, par minot, 75 à 80c.; orge, par minot, 40c. à 45c.; blé d'automne, par minot, \$1.15; blé du printemps, par minot, \$1.35.
FARINE—Extrâ double, par brl. \$7; extrâ, par brl. \$6.50; No. 1, par brl. \$6.25; gruau, par brl. \$4.50; farine de blé d'inde, par brl. \$2.75; blé broyé, par brl. \$6.50, provende, par brl. \$9c.; bran, par 100 lbs. 60c.
DIVERS—Miel, par livre, 10 à 12c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c.; suif, 6c. à 7c.; laine flée, 60 à 65c. par lb.; bas de laine, par paire, 25c. à 30c.; foin, par tonne, \$7.00 à \$9; paille, par tonne \$5.00 à \$5.50.
Peaux, par 100 lbs. \$7.50 à \$8; peaux de veau, 9c. à 10c. la livre; peaux de moutons, de 75c à \$1.00 chacune.
Bois, de \$2.50 à \$3 la charge.

MARCHÉS ÉTRANGERS.

New-York, 22.
Chemins de fer faibles et excités.
Coton, tranquille 12.
Farine, tranquille:
Reçu: 18,000. Ventes, 12,000.
Blé du printemps plus tranquille.
Reçu: 84,000. Ventes, 120,000.
Seigle, plus ferme à 90.
Blé d'Inde tranquille.
Reçu: 134,000. Ventes 45,000. 59 1/2 à 58 1/2.
Avoine tranquille.
Chicago, 21.
Farine, nominal et sans changement.
Blé irrégulier et en général plus haut.
Blé No. 2, rouge, d'hiver \$1.20 No. 2, du Printemps \$1.14 à \$1.15 pour nov. \$1.13 à 1.14 plus bas.
Blé d'Inde, tranquille facile et plus bas, 40 1/2 nov. 39 1/2 déc.
Avoine, plus haute 33 1/2 nov. 32 1/2 déc.
Lard plus bas 10 à 10 3/4 nov. 9 3/4 à 9 1/2 déc.
Saindoux plus bas 6 1/2 à 6 5/8 comptant et déc.
Milwaukee, 22.
Blé, plus haut, 11 1/2 nov. 11 1/4 déc.
119 1/2 janv. Reçu, 92,000 m. Ventes, 8,000.
Londres, 21.
Consolidés, 97 1/2 à 98; 109 1/2 à 110; 40 1/2 à 41; 44 1/2 à 45; 109 1/2 à 110; 40 1/2 à 41; 44 1/2 à 45; 109 1/2 à 110; 40 1/2 à 41; 44 1/2 à 45.
Anvers, 22.
Pétrole, 19 1/2.
Liverpool, 22.
Fleur..... 10 3/4 à 13 0
Blé du Printemps..... 10 0 à 10 9
Rouge d'Hiver..... 10 9 à 11 2
Blanc d'Hiver..... 10 7 à 11 5
Treille..... 11 5 à 11 9
Maïs nouveau..... 5 8 1/2 à 5 9
Maïs vieux..... 0 0 à 0 0
Orge..... 5 3 à 0 0
Avoine..... 6 8 à 0 0
Pois..... 7 0 à 0 0
Purcs frais..... 0 0 à 0 0
Saindoux..... 37 6 à 0 0
Lard..... 52 6 à 53 6
Suif..... 41 9 à 0 0
Bœuf..... 62 0 à 0 0
Fromage..... 62 0 à 0 0

MARCHE EN GROS.

Montreal, 22.
FARINE—Supérieure extra, 5 7/8 à 5 80
Extra supérieure..... 5 7/8 à 5 80
De goût..... 0 00 à 0 00
Extra du printemps..... 5 60 à 5 65
Supérieure..... 0 00 à 5 35
Farine forte de boulangers, 6 00 à 6 25
Fines..... 0 00 à 0 00
Moyenne..... 0 00 à 0 00
Recoupes..... 0 00 à 0 00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres..... 2 75 à 2 85
Farine en sac de la Cité (livrée)..... 3 10 à 3 12
Farine de blé d'Inde, \$2.90 à \$3.00.
BLE—rouge et blanc d'hiver \$1.30 à 1.32
blé canadien du printemps \$1.25 à \$1.27.
BLE-D'INDE—56.
AVOINE par 31 à 32 livres, 32 c.
ORGE—60 à 70c.
POIS—83 à 85.
SEIGLE, 75.
Lard, \$1.00 à \$1.50.
Saindoux, 10 à 11.
Jambons, 11 à 12.
Œufs frais, 15 à 16.

BOURSE.

Table with columns: VALEURS, Montant des actions, Rendement, Abaissement. Lists various banks and companies like Banque de Montréal, Banque d'Ontario, etc.

FERRONNERIES RUSSELL HOUSE

A BON MARCHÉ.
Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de
FERRONNERIES
à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre
VIEIL ÉTABLISSEMENT
McDougall & Cuzner,
ENSEIGNE DE LA
GROSSE TARIÈRE
Rue Sussex.
Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

B. G. LAVERDURE,
Plombier, Gazier et Ferblantier
FAISEUR DE
COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ
ET CONSTRUCTEUR DE
FOURNAISÉS À AIR CHAUD.
Rue William, Ottawa.
COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisé faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.
Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Feuillanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, en maçonnerie au plus bas prix.
Ouvrages et réparations faites promptement et avec exactitude.
Ottawa, 26 Dec. 1878.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

FERRONNERIES RUSSELL HOUSE

A BON MARCHÉ.
Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de
FERRONNERIES
à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre
VIEIL ÉTABLISSEMENT
McDougall & Cuzner,
ENSEIGNE DE LA
GROSSE TARIÈRE
Rue Sussex.
Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

B. G. LAVERDURE,
Plombier, Gazier et Ferblantier
FAISEUR DE
COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ
ET CONSTRUCTEUR DE
FOURNAISÉS À AIR CHAUD.
Rue William, Ottawa.
COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisé faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.
Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Feuillanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, en maçonnerie au plus bas prix.
Ouvrages et réparations faites promptement et avec exactitude.
Ottawa, 26 Dec. 1878.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER,
Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz.
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.
BAIGNOIRS en CUIVRE PÔLI en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
2 septembre 1879. Jan.

THOMAS PATTERSON, (Fournisseur de Son Ex. le Gouverneur.)

Section de la Rivière-du-Loup
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signé et endossées "Soumissions pour locomotives," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, VENDREDI le 5 DÉCEMBRE prochain, pour la fourniture de deux locomotives.
On peut se procurer des plans et devis ainsi que des blancs de soumission en s'adressant au bureau du Surintendant du Matériel à Moncton.
Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 7 novembre, 1879.

AVIS.
DES PROPOSITIONS seront reçues par le sous-signé, jusqu'au 1er jour de DÉCEMBRE, 1879, des personnes désireuses de louer le privilège de la traversée de la Rivière des Outaouais, entre le quai de Papineauville, dans la paroisse de Ste. Angélique, dans le Comté d'Ottawa, province de Québec, et le quai Brown, dans le township de Plantagenet Nord, Comté de Prescott, province d'Ontario.
On peut se procurer des copies des règlements au bureau de ce journal ou en s'adressant au sous-signé.
E. MIALL, Jr., Commissaire intérimaire du Bureau de l'Entrepreneur.
Département du Revenu de l'Ontario, Ottawa, 10 octobre, 1879.

RESTAURANT DU GÉNÉRAL WOLFE.
Je prends la liberté d'annoncer au public que, conjointement avec mon restaurant, j'ai ouvert un magasin de tabac, cigares, pipes, etc., etc. Mon restaurant est fourni de meilleurs vins, boissons, et liqueurs lites de toute espèce. La bière de premier choix est une spécialité.
W. L. McARTHUR, Propriétaire.
548, rue Sussex.

REOUVERTURE
DU
RESTAURANT MÉTROPOLITAIN
(Partie Est, pont des Sapeurs.)
P. BRANNAN a l'honneur d'informer ses P. amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser
LE MÉTROPOLITAIN
de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. REPAS servis à toute heure.
P. BRANNAN, Propriétaire.
Ottawa, 14 août 1879. Jan.

L'ARGYLL
RUE WELLINGTON
A. BEUZELIN, PROPRIÉTAIRE.
CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de nocce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays.
Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET,
FABRICANT
D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ,
DE BIÈRES DE GINGEMBRE,
ET DE CIDRE DE LIMONADE,
ET DE TOUTES LES
DIFFÉRENTES SORTES DE SIROPS.
SYMPHONS PATENTÉS.
Met également en bouteille et expédie les CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE CALEDONIA.
FABRIQUE, 434 RUE SUSSEX,
EN FACE LA RUE MURRAY,
OTTAWA.
Ottawa, 9 mai 1879.

HOTEL LAPORTE
TENUE PAR
Laporte et Paquette,
257 RUE RIDEAU, OTTAWA.
M. Laporte et Paquette ont l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un bon hôtel où l'on peut se procurer les meilleurs liqueurs, les meilleurs cigares, etc. On y trouvera aussi une table bien servie. Cour et écuries de première classe. Il y a place pour 100 chevaux et bestiaux. Satisfaction garantie. Prix modérés.
Ottawa, 10 sept. 1879. 3m.

Hotel "Lorne."
Pension de première classe à des PRIX MODÉRÉS.
La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.
15, RUE YORK, OTTAWA.
F. X. GROULX.
Hotel Johnson,
50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1879. Jan.

GIBIER ET POISSON.
On trouvera toujours l'ami Moïse à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOÏSE LAPORTE.
Ottawa, 26 Dec. 1878. Jan.

James Mitchell et Cie.
Prendent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et Cie., pour la confiserie en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y ont exécuté des changements et des améliorations qui les mettent sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puisseance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et conséquemment, il font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.
Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.
Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.
J. MITCHELL et Cie.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. Jan.

Remède spécifique de Gray
TRADE MARK LE GRAND TRADE MARK
Remède Anglais
—Une guérison infaillible pour la faiblesse semi-male, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les suites des habitudes honteuses; perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, déperdition prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous en voyons gratis par la maille. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.
Cie. de MÉDECINE de GRAY,
Toronto, Ontario, Canada.
En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.
Ottawa, 3 février 1879. Jan.

THOMAS PATTERSON, (Fournisseur de Son Ex. le Gouverneur.)

Section de la Rivière-du-Loup
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signé et endossées "Soumissions pour locomotives," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, VENDREDI le 5 DÉCEMBRE prochain, pour la fourniture de deux locomotives.
On peut se procurer des plans et devis ainsi que des blancs de soumission en s'adressant au bureau du Surintendant du Matériel à Moncton.
Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 7 novembre, 1879.

AVIS.
DES PROPOSITIONS seront reçues par le sous-signé, jusqu'au 1er jour de DÉCEMBRE, 1879, des personnes désireuses de louer le privilège de la traversée de la Rivière des Outaouais, entre le quai de Papineauville, dans la paroisse de Ste. Angélique, dans le Comté d'Ottawa, province de Québec, et le quai Brown, dans le township de Plantagenet Nord, Comté de Prescott, province d'Ontario.
On peut se procurer des copies des règlements au bureau de ce journal ou en s'adressant au sous-signé.
E. MIALL, Jr., Commissaire intérimaire du Bureau de l'Entrepreneur.
Département du Revenu de l'Ontario, Ottawa, 10 octobre, 1879.

RESTAURANT DU GÉNÉRAL WOLFE.
Je prends la liberté d'annoncer au public que, conjointement avec mon restaurant, j'ai ouvert un magasin de tabac, cigares, pipes, etc., etc. Mon restaurant est fourni de meilleurs vins, boissons, et liqueurs lites de toute espèce. La bière de premier choix est une spécialité.
W. L. McARTHUR, Propriétaire.
548, rue Sussex.

REOUVERTURE
DU
RESTAURANT MÉTROPOLITAIN
(Partie Est, pont des Sapeurs.)
P. BRANNAN a l'honneur d'informer ses P. amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser
LE MÉTROPOLITAIN
de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. REPAS servis à toute heure.
P. BRANNAN, Propriétaire.
Ottawa, 14 août 1879. Jan.

L'ARGYLL
RUE WELLINGTON
A. BEUZELIN, PROPRIÉTAIRE.
CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de nocce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays.
Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET,
FABRICANT
D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ,
DE BIÈRES DE GINGEMBRE,
ET DE CIDRE DE LIMONADE,
ET DE TOUTES LES
DIFFÉRENTES SORTES DE SIROPS.
SYMPHONS PATENTÉS.
Met également en bouteille et expédie les CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE CALEDONIA.
FABRIQUE, 434 RUE SUSSEX,
EN FACE LA RUE MURRAY,
OTTAWA.
Ottawa, 9 mai 1879.

HOTEL LAPORTE
TENUE PAR
Laporte et Paquette,
257 RUE RIDEAU, OTTAWA.
M. Laporte et Paquette ont l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un bon hôtel où l'on peut se procurer les meilleurs liqueurs, les meilleurs cigares, etc. On y trouvera aussi une table bien servie. Cour et écuries de première classe. Il y a place pour 100 chevaux et bestiaux. Satisfaction garantie. Prix modérés.
Ottawa, 10 sept. 1879. 3m.

Hotel "Lorne."
Pension de première classe à des PRIX MODÉRÉS.
La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.
15, RUE YORK, OTTAWA.
F. X. GROULX.
Hotel Johnson,
50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.
Logements magnifiques et prix peu élevés.
Ottawa, 31 juillet 1879. Jan.

GIBIER ET POISSON.
On trouvera toujours l'ami Moïse à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOÏSE LAPORTE.
Ottawa, 26 Dec. 1878. Jan.

James Mitchell et Cie.
Prendent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et Cie., pour la confiserie en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y ont exécuté des changements et des améliorations qui les mettent sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puisseance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et conséquemment, il font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.
Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.
Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.
J. MITCHELL et Cie.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. Jan.

Remède spécifique de Gray
TRADE MARK LE GRAND TRADE MARK
Remède Anglais
—Une guérison infaillible pour la faiblesse semi-male, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les suites des habitudes honteuses; perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, déperdition prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous en voyons gratis par la maille. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.
Cie. de MÉDECINE de GRAY,
Toronto, Ontario, Canada.
En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.
Ottawa, 3 février 1879. Jan.

Remède spécifique de Gray
TRADE MARK LE GRAND TRADE MARK
Remède Anglais
—Une guérison infaillible pour la faiblesse semi-male, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les suites des habitudes honteuses; perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, déperdition prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous en voyons gratis par la maille. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.
Cie. de MÉDECINE de GRAY,
Toronto, Ontario, Canada.
En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.
Ottawa, 3 février 1879. Jan.

Remède spécifique de Gray
TRADE MARK LE GRAND TRADE MARK
Remède Anglais
—Une guérison infaillible pour la faiblesse semi-male, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les suites des habitudes honteuses; perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, déperdition prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous en voyons gratis par la maille. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.
Cie. de MÉDECINE de GRAY,
Toronto, Ontario, Canada.
En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des États-Unis.
Ottawa, 3 février 1879. Jan.

FAITS DIGNES D'ÊTRE CONNUS.

Les sachets et les emplâtres de Holman pour le foie et l'estomac, guérissent sans autres remèdes,
Et sont reconnus comme étant les meilleurs moyens de Renouveau et Régulariser le Système. Ce ne sont point des MÉDICAMENTS PATENTÉS, mais bien des remèdes composés sur des PRINCIPES SCIENTIFIQUES.
La NATURE A SES LOIS.—Le véritable traitement adopté par les plus hautes sommités médicales et des milliers de malades reconnaissants. Ces remèdes sont doubles dans leur action.—Donner et prendre.—Ils sont simples, inoffensifs et leurs effets sont merveilleux dans les maladies chroniques les plus invétérées. Consultations et explications gratis, de vive voix ou par lettre. Agents demandés dans toutes les villes environnantes et villages.
McNAUGHTON & HANNUM,
56 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 1 juillet 1879. Agents généraux. Jan.

ALEX. CLARK,
POURVOYEUR DU PEUPLE.
Épiceries d'Etape et de Fantaisie.
FRUITS Cristallisés et naturels,
CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques,
SARDINES aux TOMATES,
THÉS, SUCRES, TABAC;
PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et ÉPICERIES en GÉNÉRAL.
N'a pas de vieux assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX.
MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.
Ottawa, 17 Mars 1878. 26 D. Jan.

The Variety Hall
532 - RUE SUSSEX - 534
ANNONCE EXTRAORDINAIRE
Quelque chose dont on n'a jamais entendu parler auparavant. C sont des couchettes, à \$1.25 chaque; des Chaises commodes pour 25 cents; des Chaises berceuses Boston, à \$1.50 chaque, et des Chaises berceuses pour nourrices, à 95 cents chacune.
Ottawa, 12 juillet 1879. Jan.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles